



Non à la présence de FOG sur notre plateau

Une large majorité de journalistes de la rédaction s'indigne de la décision unilatérale de leur direction régionale d'associer Franz-Olivier Giesbert, directeur éditorial du quotidien « La Provence » à l'animation des débats électoraux prévus sur France 3 Provence-Alpes. Indignation d'autant plus vive qu'il leur a été répondu que cette décision n'était pas discutable car nous n'étions pas « en cogestion ».

Nous nous opposons à sa présence en raison de ses prises de position partisanes.

Un exemple,

Franz-Olivier Giesbert, par un éditorial publié dans La Provence daté du 13 juillet 2019, bien avant la désignation officielle du candidat LR à la mairie de Marseille, a pris clairement le parti de soutenir Martine Vassal en indiquant «...elle a tout pour elle, la compétence, l'aura et l'expérience... » au détriment de Bruno Gilles, autre candidat LR déclaré, en le décrivant comme « ...un sénateur pas toujours pris au sérieux... » devenant « ...l'idiot utile du Rassemblement National... »

De plus, selon Médiapart, La Provence aurait perçu en 2018 plus d'un million d'euros du conseil départemental dirigé par Martine Vassal. Que ce soit de l'aide à la presse ou de l'achat d'espaces publicitaires, l'importance de la somme porte à s'interroger.

Au nom de notre devoir de neutralité, nous nous opposons à la présence de Franz-Olivier Giesbert sur notre antenne. Il en va de notre image et de la garantie de notre impartialité dans le traitement de l'information.

Nous ne nous opposons pas au principe de partenariat avec d'autres médias pour la couverture d'un rendez-vous électoral primordial pour nos téléspectateurs en région. En revanche pour conserver la confiance de notre public, il est urgent que la direction revienne sur cette décision qui mettrait en péril la crédibilité de notre rédaction.

Marseille le 16 janvier 2020



Compte rendu de la délégation reçue par la direction de France 3 Provence Alpes

Présents pour l'intersyndicale : Jean Manuel Bertrand, Annette Despretz, Claire Lacroix

Philippe Perrot

Pour la direction : Isabelle Staes et Thierry Valero

Suite au tract diffusé par l'intersyndicale à propos de la présence de Franz-Olivier Giesbert sur France 3 Provence-Alpes, la Directrice a reçu ce jour une délégation pour expliquer son choix.

Il est prévu que FOG intervienne 10 minutes à la fin des 3 débats (Sisteron-Aix-Marseille) qui auront lieu en direct en Prime-Time à 21h sur notre antenne. Elle a précisé qu'il ne s'agit pas de co-animation mais d'une analyse politique en conclusion des échanges entre candidats.

La Directrice justifie son choix par la notoriété de son « invité connu et reconnu ». FOG est un gage de qualité à ses yeux. Il a été proposé par le Quotidien la Provence dont il est le Directeur Editorial.

Un journaliste de France Bleu Provence sera également présent lors de ces 3 débats.

Elle déplore que ce tract ait été diffusé à l'extérieur de France 3. Il aurait selon elle été préférable d'en discuter dans son bureau qui « est toujours ouvert ». Elle ajoute qu'elle est très attachée à l'image de France 3... ça tombe bien nous aussi...

L'intersyndicale a répondu que lors de la présentation du dispositif électoral, les journalistes présents ont eu le sentiment que cette décision était non négociable et non contestable.

Les représentants ont rappelé à la Directrice les règles déontologiques basiques en matière de couverture électorale : impartialité, objectivité, pluralité... ce qui selon eux est fortement compromis par la présence d'un éditorialiste tel que FOG.

L'intersyndicale rappelle qu'il est coutumier des prises de position parfois radicales et qu'il affiche clairement ses positions politiques en particulier à Marseille. Ce choix fragilise la crédibilité des équipes sur le terrain.

La Directrice se déclare à l'écoute. Elle a indiqué qu'elle se donnait un temps de réflexion avant de prendre sa décision.



Les représentants des Organisations Syndicales ont réuni ce jour les salariés en Assemblée Générale pour les consulter sur la présence de Franz-Olivier Giesberg sur notre antenne.

Après débat, l'AG a décidé par vote de :

- saisir le CSA pour savoir si l'intervention de Franz-Olivier Giesbert sera comptabilisée comme du temps de parole de la candidate LR Martine Vassal.
- d'avertir par courrier l'ensemble des candidats marseillais de notre saisine du CSA
- l'AG a mandaté les élus pour déposer un préavis de grève lors du premier débat qui aura lieu le 26 février prochain.

Marseille le 6 février 2020



Préavis de grève du 26 février 2020

Malgré un refus énoncé dans nos communiqués, malgré nos interpellations en IRP et CSE et malgré nos tentatives de négociations, la directrice de France 3 Provence Alpes et la direction du réseau France 3 maintiennent leur volonté d'inviter Franz-Olivier Giesbert sur notre plateau lors des débats dans le cadre de l'élection municipale.

Nous considérons que sa présence porte atteinte à notre indépendance éditoriale, que ses écrits sont en contradiction avec notre mission de service public et que sa venue nuit gravement à la neutralité que nous nous imposons. Cette règle d'or doit régner à l'écran lors des débats électoraux. Le directeur éditorial du quotidien « La Provence » a pris fait et cause dans son propre journal pour la candidate du parti « Les Républicains » à la mairie de Marseille.

L'intersyndicale a saisi le conseil supérieur de l'audiovisuel pour faire valoir si ce temps de parole de M Franz-Olivier Giesbert est à mettre au crédit du parti LR en raison de ses prises de positions partisanes.

Nous réclamons :

Le retrait de cet invité sur France 3 Provence Alpes dans les conditions actuelles. Avant de recourir à une collaboration extérieure, nous exigeons le comblement de tous les postes partis dans le cadre de la RCC ainsi que la requalification des CDD dits historiques mais aussi des moyens à la hauteur des ambitions affichées. Pour toutes ces raisons les syndicats SNJ, CGT, SUD et FO appellent les salariés de France 3 Provence Alpes à cesser le travail pour une durée de 24 heures, à partir du 26 février à 00h00.

A la direction de prendre enfin ses responsabilités, les salariés les prennent tous les jours, pour défendre l'antenne de France 3 Provence Alpes.

Le SNJ,
J- M Bertrand

La CGT,
A.Despretz

FO,
T. Lavaill

SUD,
V.Blanc

france télévisions
Marilyne CAMACHO
Responsable des Ressources Humaines
France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marseille le 17 février 2020

Recu en main propre
après les réserves d'usage le 17/02/2020
à 17h10
JLB



Préavis de grève du 26 février maintenu

Suite à ce préavis de grève, la direction a reçu ce jour une délégation de l'intersyndicale.

Sur la première revendication, Nous avons donc proposé dans un souci d'apaisement et de compromis que Franz- Olivier Giesbert soit présent là où il n'a pas pris position pour les municipales à savoir sur les débats en direct de Sisteron et d'Aix en Provence.

L'intersyndicale estime que sa présence au débat en direct sur Marseille pose toujours problème notamment par ses positions partisanes qui nuisent à notre mission de service public et à notre indépendance éditoriale.

Les organisations syndicales ont fait cette proposition pour démontrer qu'il n'y avait pas de volonté « d'interdit professionnel » dans cette demande.

Pour nous, la direction de France 3 Provence Alpes a encore la possibilité de revenir sur son choix avec le journal « La Provence » Mais, pour l'heure, elle refuse catégoriquement.

Sur les autres points : la direction s'est engagée à combler 5 postes sur 6 de journalistes partis dans le cadre de la RCC avec une priorité accordée à la mobilité et aux CDD réguliers.

En revanche, rien n'a été annoncé sur le remplacement des personnels techniques et administratifs au sein de l'antenne sous prétexte de « négociations en cours sur l'évolution des métiers ».

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale maintient son préavis de grève pour le 26 février prochain sur France 3 Provence Alpes.

Marseille le 20 février 2020

Bonjour à toutes et à tous,

Nous vous transmettons l'avis du CSA au sujet de la participation de Franz-Olivier Giesbert aux trois débats électoraux en direct organisés sur l'antenne de Provence-Alpes.

Ce que nous pouvons dire, c'est que contrairement aux éléments de langage émis par les représentants de la direction, le CSA n'a pas jugé notre démarche farfelue ou illégitime, elle a été, au contraire, sérieusement analysée.

Si l'édito dans le journal « La Provence » de Franz-Olivier Giesbert ne peut pas être comptabilisé au profit de la candidate LR Martine Vassal c'est parce qu'il a été publié avant le début de la campagne officielle.

Enfin le CSA va regarder avec une attention particulière, si elle a lieu, l'intervention de Monsieur Giesbert pendant le débat sur Marseille afin de vérifier si celle-ci est orientée en faveur de la candidate en question.

Nous restons vigilants de notre côté et nous ne manquerons pas de saisir à nouveau le CSA en cas de dérapage.

Bonne lecture

L'intersyndicale : SNRT-CGT, FO, SNJ, SUD, SNJ-CGT

Marseille le 21 février 2020

Le président

21 FEV. 2020
Paris, le

Mesdames, Messieurs,

Vous avez appelé l'attention du Conseil supérieur de l'audiovisuel sur la participation du directeur éditorial de *La Provence* aux débats organisés par France 3 Provence-Alpes en vue des élections municipales à Sisteron, Aix-en-Provence et Marseille. Vous souhaitez savoir si, pour les raisons évoquées dans votre communiqué du 16 janvier 2020, ses interventions seront décomptées au titre du parti Les Républicains ou, plus précisément, imputées au temps de parole de la candidate investie par ce parti à Marseille.

Le CSA en a délibéré lors de sa séance du 19 février 2020.

Pendant la durée des campagnes électorales, le CSA entend par soutien toute personne qui appelle explicitement à voter en faveur d'un candidat. Dans ce cadre, les prises de positions antérieures à la période électorale, quand bien même elles témoigneraient d'une forme de soutien, n'entrent pas en ligne de compte dans l'indexation des temps de parole.

Dès lors, si l'intéressé devait exprimer une position répondant à cette définition, ses propos seraient comptabilisés au titre du temps de parole du candidat ou de la candidate à qui ce soutien est apporté. Dans le cas contraire, ils ne feraient pas l'objet d'une telle comptabilisation.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.



Roch-Olivier MAISTRE

claire.lacroix@francetv.fr